

# J'AIME LE CHÂTEAU DE BOUTEVILLE ET JE LE SOUTIENS

Plus de 1000 ans  
d'histoire...  
La suite grâce à vous !

DOSSIER DE MÉCÉNAT

Février 2020

MISSION  
STÉPHANE  
BERN

FONDATION



DU  
PATRIMOINE

  
GRAND COGNAC

# SOMMAIRE

3 —

ÉDITO

4 —

LE CHÂTEAU DE  
BOUTEVILLE :  
UN ILLUSTRE PASSÉ

Le château et son histoire

Grand Cognac soutenu par La  
Mission Bern et la Fondation du  
Patrimoine

Des évènements pour le valoriser

10 —

VERS UNE RESTAURATION  
DU CHÂTEAU

Les premiers investissements par la  
communauté de communes de la  
Région de Châteauneuf

Le projet de la communauté  
d'agglomération de Grand Cognac

Plan de financement

Premiers sondages archéologiques  
préventifs

16 —

ÊTRE MÉCÈNE  
DU CHÂTEAU DE  
BOUTEVILLE

Qu'est-ce que le mécénat ?  
Définition, fiscalité et contreparties

Pourquoi être mécène pour le  
château de Bouteville ?

22 —

LES TRAVAUX À VENIR :  
CHOISISSEZ VOTRE  
PROJET !

35 —

CHARTÉ ÉTHIQUE



# ÉDITO

Classé au titre des monuments historiques le 28 février 1984, et inscrit préalablement en 1969, le château de Bouteville est un élément majeur du patrimoine historique du pays de cognac qu'il convient de restaurer et de valoriser.

Initié par l'Association pour la Sauvegarde du patrimoine de Bouteville et soutenu par le Pôle Culture de Grand Cognac, un dossier de candidature a été déposé auprès de la Mission Bern. Sélectionné parmi plus de 2 000 dossiers, en septembre 2018, le château a été retenu parmi les 269 monuments qui ont bénéficié de la mission portée par le célèbre animateur Stéphane Bern pour récolter des fonds en faveur du patrimoine. Partenaire des premiers instants, la Fondation du Patrimoine nous a rejoints à l'occasion du lancement de la souscription auprès du grand public .

Mis à disposition de la communauté d'agglomération de Grand Cognac par la commune de Bouteville pour y assurer les travaux, le château fait partie des projets majeurs de l'intercommunalité.

Les travaux de restauration sont importants tant dans la mise en œuvre que financièrement. Grand Cognac apportera 2,7 millions d'euros, mais ne peut envisager de rester seul dans la réalisation de cet ouvrage. Le patrimoine est l'affaire de tous et nous voulons que ce château puisse - des années et des siècles durant - résister au temps et qu'il affiche longtemps encore son architecture comme le majestueux témoignage de son passé.

Grand Cognac souhaite mener ce projet de concert avec des partenaires. Aujourd'hui, nous vous invitons à nous rejoindre et à vous associer à nous en tant que mécènes du château de Bouteville, en nous aidant dans la poursuite de ce projet et en contribuant ainsi à la pérennité du lieu et de son histoire.

Votre soutien dans cette ambitieuse restauration sera une aide incontestable pour que notre territoire s'enrichisse dans son attractivité et dans sa diversité, pour qu'il rayonne encore plus dès à présent, pour que les générations à venir en soient fières.

**VOTRE ENGAGEMENT SERA  
NOTRE AVENTURE COMMUNE !**



**Jérôme Sourisseau,**  
Président de Grand Cognac



**Nicole Roy,**  
Vice-Présidente en charge  
de la Culture

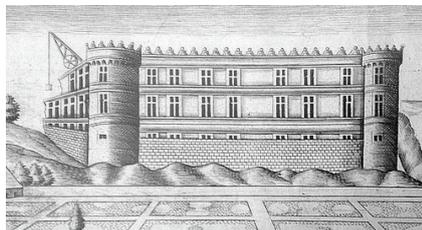
# LE CHÂTEAU DE BOUTEVILLE

## UN ILLUSTRE PASSÉ

### Son histoire

Bouteville est une petite commune charentaise située au cœur de la Grande Champagne, 1<sup>er</sup> cru du vignoble de cognac. Situé entre Angoulême et Cognac, en Charente, le château de Bouteville, qui fut un château fort jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, est antérieur à l'an mil. La voie romaine Saintes-Périgueux, le Chemin Boisé, passe en bas du château, à environ 500m.

La forteresse de Bouteville avait alors pour vocation de surveiller cette voie, suite aux invasions normandes.



© Gravure de Claude Chastillon

D'abord propriété des comtes d'Angoulême, les Taillefer, il passe ensuite aux mains des anglais après le mariage d'Isabelle Taillefer et du roi d'Angleterre, Jean sans Terre. Le château devient alors une de leurs résidences privilégiées.

A la mort du roi, Isabelle revient en France et se marie avec Hugues X de Lusignan, rendant ainsi Bouteville aux français.

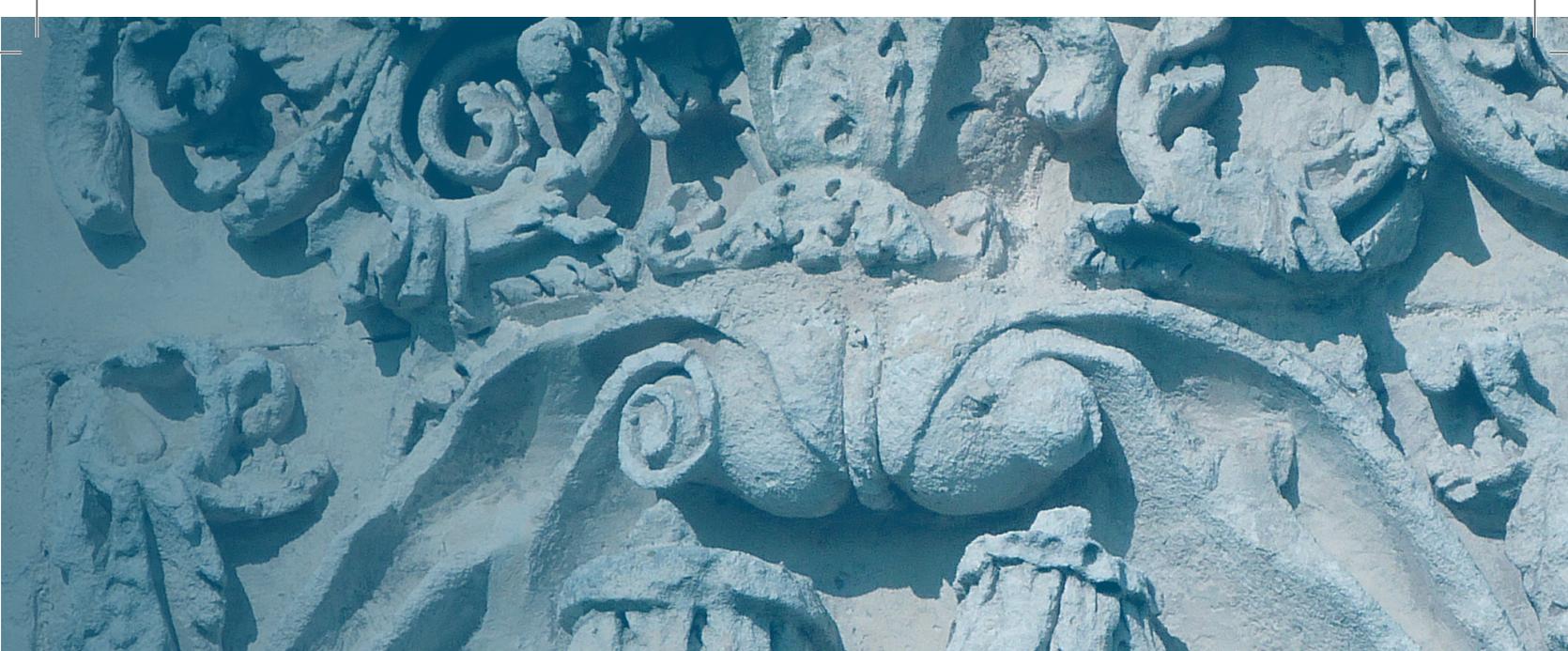
Ce n'est qu'en 1392 que le château de Bouteville revient définitivement à la France. A partir du XV<sup>e</sup> siècle, le domaine appartient à la famille du futur roi François I<sup>er</sup>, les Valois d'Angoulême, après qu'il leur ait été donné en apanage par Charles VI. Devenu à son tour roi en 1515, François I<sup>er</sup> vend Bouteville à Claude de Montmorency, l'un de ses maîtres d'hôtel et lieutenant général de la Marine.

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, le château tombe en ruine. Il est racheté par Bernard III de Béon du Massès, lieutenant général de Saintonge, et son épouse Louise du Luxembourg. Le couple va alors s'engager dans une grande campagne de restauration.

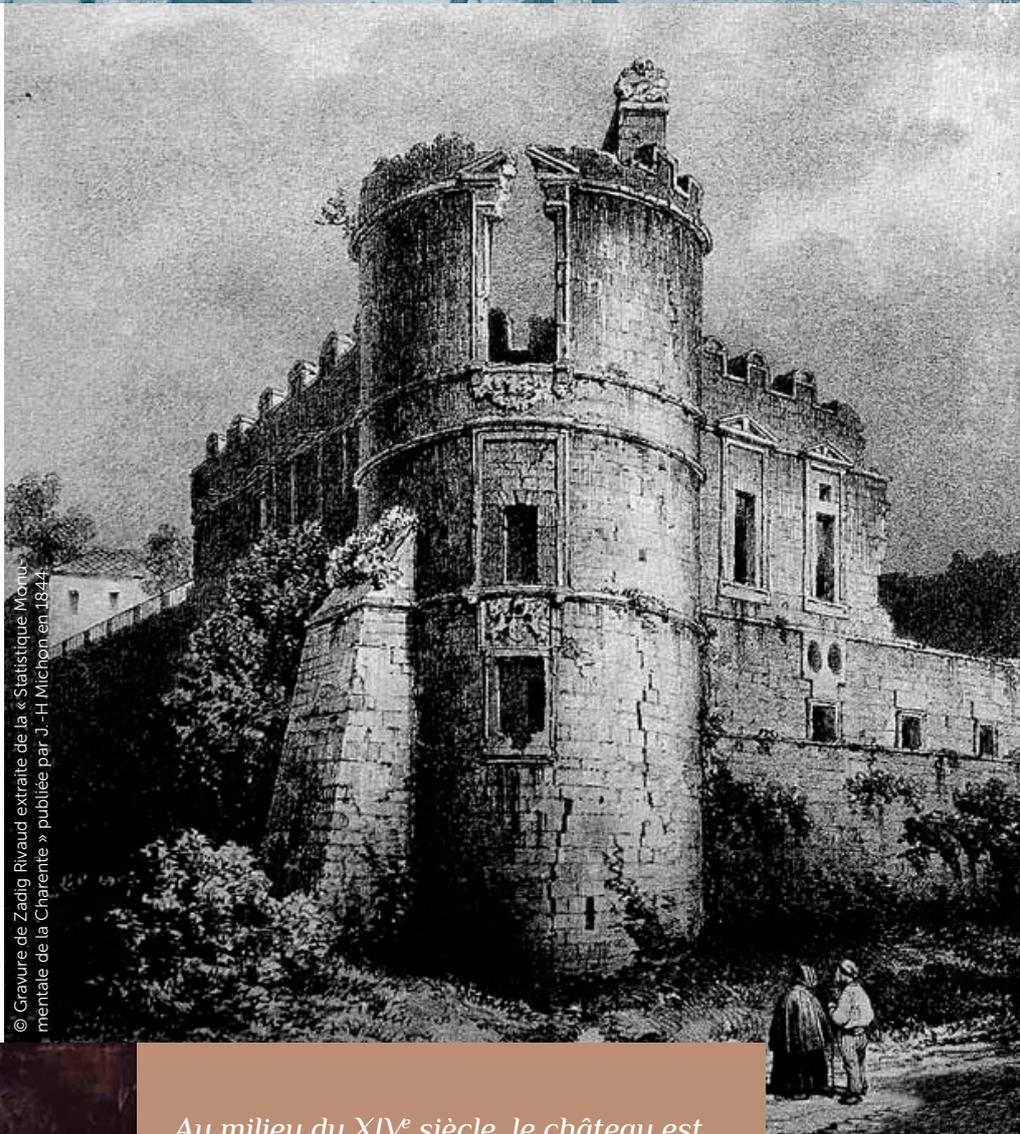


*Bouteville fut à de nombreuses reprises ravagé au cours des luttes opposant les comtes d'Angoulême et le duc d'Aquitaine, Richard Cœur de Lion, futur roi d'Angleterre. Après l'anéantissement de sa troupe de mercenaires qui eut lieu devant le château par les soldats du duc d'Aquitaine, le comte Guillaume se voit contraint de livrer à Richard Cœur de Lion plusieurs places fortes dont le château de Bouteville en juillet 1176.*

*Classé monument historique depuis le 28 février 1984, ce château à l'histoire ancienne et mouvementée est un lieu emblématique pour les charentais. Le château est la propriété de la commune de Bouteville depuis 1994.*



L'édifice actuel est une construction du XVI<sup>e</sup> siècle sur des bases du XIII<sup>e</sup> siècle. Il reste sous l'égide de la famille Béon du Massès-Luxembourg jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le château est ensuite acheté et revendu à plusieurs reprises jusqu'à la Révolution française où il est mis sous séquestre. Il va alors servir de prison de 1793 à 1794, pour plus de 300 prisonniers de guerre en majorité espagnols, avant d'être vendu comme bien national en 1803. Le château est alors régulièrement dépouillé, des bâtiments sont démolis, des éléments sont vendus, démontés, pillés ou même cassés.



© Gravure de Zadig Rivaud extraite de la « Statistique Moru-mentale de la Charente » publiée par J.-H. Michon en 1844.



*Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, le château est à nouveau sous occupation anglaise. Edward de Woodstock, dit le Prince noir, y séjourne régulièrement : les anglais rançonnent les habitants et s'emparent des récoltes. De fréquents combats se livrent sous les murs du château entre occupants anglais et les troupes du roi de France, Charles VI.*

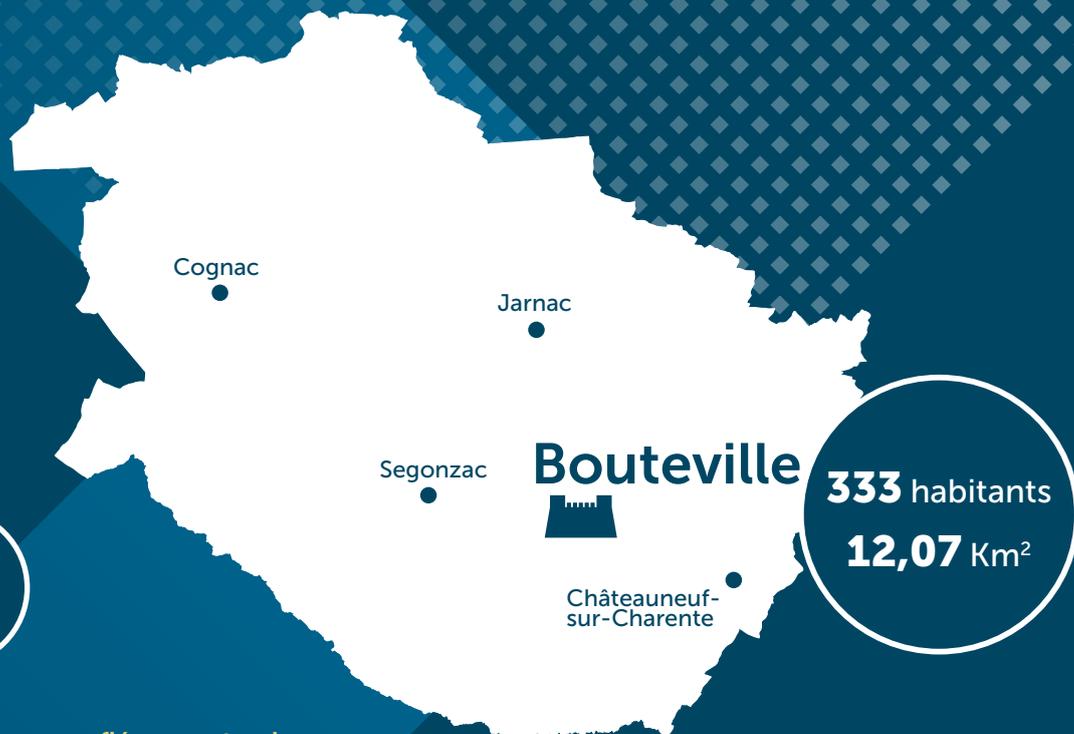
# Grand Cognac soutenu par La Mission Bern et la Fondation du Patrimoine

GRAND COGNAC est une communauté d'agglomération située à l'ouest de la Charente, née le 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la fusion de 4 communautés de communes.

**70 000**  
habitants

**57**  
communes

**752**  
Km<sup>2</sup>



**333** habitants  
**12,07** Km<sup>2</sup>

**Le Président de la République a confié en septembre 2017 à Stéphane Bern une mission de recensement du patrimoine en péril et de réflexion sur des financements innovants pour le restaurer. Une souscription publique avec la Fondation du Patrimoine a été lancée par Grand Cognac dans le cadre de la Mission Bern le 13 octobre 2018.**

Initié par l'Association pour la Sauvegarde du patrimoine de Bouteville et soutenu par le Pôle Culture de Grand Cognac, un dossier de candidature a été déposé. Sélectionné parmi plus de 2 000 dossiers, le château a été retenu parmi les 269 monuments qui bénéficient des gains du loto. Ce financement a permis de réaliser la 1<sup>re</sup> tranche de travaux de sauvegarde et de consolidation de l'aile Ouest et du pignon ouest de l'aile Nord du château de Bouteville. Ces travaux, dits « d'urgence », ont débuté fin 2018 avec l'autorisation des services de l'Etat. Peu visibles, ils sont cependant indispensables avant tous travaux de restauration et se sont échelonnés sur 8 mois.

Le maître d'œuvre retenu pour ces travaux est le cabinet Architecture, Patrimoine et Paysage de Monsieur DODEMAN, à Villebois-Lavalette.

La Fondation du Patrimoine est la première organisation privée en France dédiée à la préservation du patrimoine de proximité. Déployée sur l'ensemble du territoire, elle est composée d'un réseau de bénévoles et de passionnés. La Fondation du Patrimoine, personne morale de droit privé à but non lucratif, créée par la loi n°96-590 du 2 juillet 1996, est reconnue d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997.

Elle a pour objectif de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine national et notamment du patrimoine non protégé au titre des monuments historiques.

Dans le cadre du mécénat, la Fondation du Patrimoine gère les dons reçus pour le compte de Grand Cognac. C'est donc par son intermédiaire que les dons seront reçus, que les reçus seront délivrés et que sera gérée la défiscalisation de ceux-ci. Cette association reversera à Grand Cognac les dons effectués et affectés aux travaux de restauration du château de Bouteville.

<sup>1</sup>Source : rapport d'activité et financier du Fonds Mission Patrimoine en péril ou Mission Stéphane Bern - 31 décembre 2018.





## Des événements pour le valoriser

Bien que présent depuis plus de 1000 ans, le château de Bouteville, important par la légitimité de son histoire, somnolait majestueusement du haut de son promontoire, dominant le vignoble de la Grande Champagne. Mis à disposition par la commune de Bouteville en janvier 2017 avec la création de la communauté d'agglomération, Grand Cognac a souhaité depuis lors mettre en valeur ce monument, faisant de sa volonté de le restaurer, un projet d'envergure.

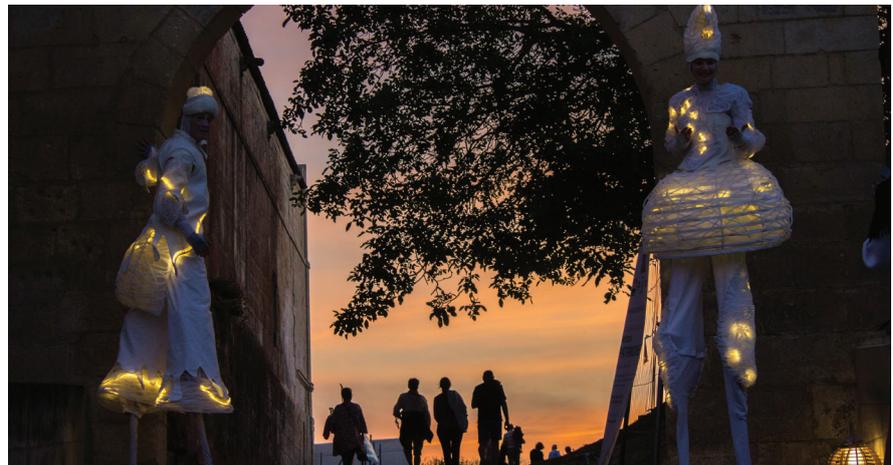
C'est ainsi, que plusieurs événements organisés par le Pôle Culture de Grand Cognac ont vu le jour permettant de mettre en lumière ce château et de faire en sorte que la population se le réapproprie, qu'il soit désormais un atout majeur du patrimoine, qu'il rayonne sur tout le pays de cognac.

Tous les jours, associations, groupes de visiteurs, touristes étrangers, amoureux du patrimoine, passionnés d'œnotourisme, fous de sport..., viennent découvrir cet édifice et souvent gravissent le chemin caillouteux qui mène jusqu'au pont.

Un site et un château emblématiques, plébiscités, qui inspirent, où l'on s'arrête pour contempler un panorama unique sur le vignoble de la Grande Champagne et parfois pour écouter les pierres qui racontent le temps. Un lieu chargé d'une histoire mouvementée à travers les siècles qui suscite intérêt, attachement voire affection pour ce château.

à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

De nombreuses études réalisées sur le patrimoine et son impact territorial, mettent en exergue, le patrimoine comme « un objet dont on est fier » et auquel les populations locales sont attachées. Cependant, loin de se considérer uniquement comme des témoins ou des figurants du passé, ils en sont



©Jean Masurel

Tout au long de l'année, le château de Bouteville vit aussi au rythme des visites qui y sont organisées qui permettent de découvrir histoire et architecture. Monsieur Jacques Deslias, maire de Bouteville, en assure les commentaires. Elles connaissent un vif succès

principalement les meilleurs ambassadeurs, continuant de la sorte à faire de ce lieu au passé glorieux, un site tourné vers l'avenir.



**2017 MAPPING VIDÉO**  
plus de 3000 spectateurs



**2018 LANCEMENT DE LA SOUSCRIPTION**  
plus de 1200 spectateurs

**2019 CINÉMA DE**  
plus de 300 spectateurs

# Quelques dates

2001 à  
2011

Premiers investissements réalisés par la communauté de communes de la Région de Châteauneuf

2017

1<sup>er</sup> janvier

**Création de la communauté d'agglomération de Grand Cognac et du service Valorisation du Patrimoine**  
Prise de compétences de Grand Cognac pour le château de Bouteville.

1 et 2 août

**Premier Mapping vidéo**  
2 soirées d'été pour découvrir ou redécouvrir l'histoire du château par la projection d'une fresque lumineuse sur la façade et un cheminement autour du château avec la Compagnie théâtrale « La Part des anges ».

2018

Septembre

**La Mission Bern sélectionne le château de Bouteville pour bénéficier du loto du Patrimoine, seul édifice de Charente**  
48 000 euros sont attribués pour les premiers travaux d'urgence.

13 octobre

**Lancement de la souscription** en faveur du château en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, une soirée avec le spectacle de feu « Lughna » de la Compagnie « Arche en Sel ».

Décembre

**Lancement d'une première gamme de produits dérivés** pour fédérer autour de la restauration du château de Bouteville : une partie des recettes sera reversée pour les travaux du château  
**Présence de Grand Cognac à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris** : présentation du projet de restauration.

2019

Printemps

**L'INRAP** (Institut National des Recherches Archéologiques Préventives) intervient sur le site pour procéder à un **diagnostic archéologique** préventif : d'importants vestiges ont été mis au jour tels que les fondations d'un donjon datant très certainement du Moyen-Âge.  
Le rapport définitif sera remis en Octobre.

3 juillet

**Cinéma de Plein Air** sur l'esplanade du château. En partenariat avec le Département de la Charente : projection grand écran du film de Wes Anderson « Fantastic Mister Fox ». Avec la Compagnie « Les Anges du Passage ».

13-14  
septembre

En préambule des Journées Européennes du Patrimoine, Grand Cognac projettera à nouveau le **Mapping Vidéo** retraçant l'histoire de ce lieu emblématique du pays du cognac.

21-22  
septembre

**Première Rando Vélo vintage** en partenariat avec l'Atelier 124 de Cognac. 3 boucles vélocipédiques et patrimoniales, la « Dame-Jeanne », la « Romane » et la « Pétronille », pour découvrir le territoire en mode « vintage ».  
Visites furtives du château le 22 septembre.



**DE PLEIN AIR**  
spectateurs

# VERS UNE RESTAURATION DU CHÂTEAU

## Les premiers investissements par la communauté de communes de la Région de Châteauneuf

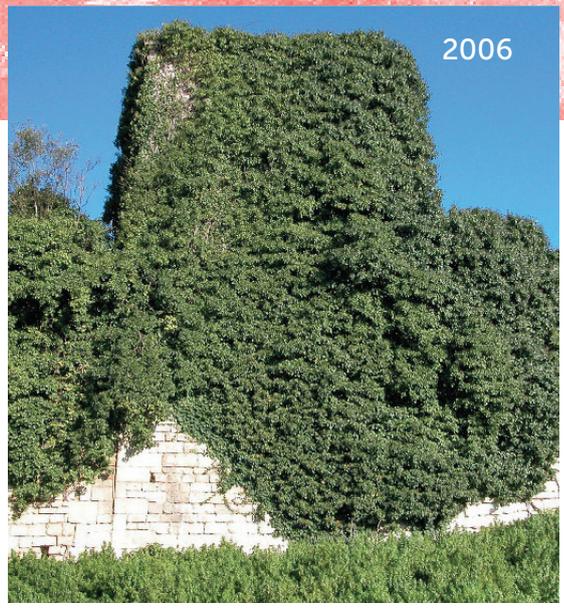
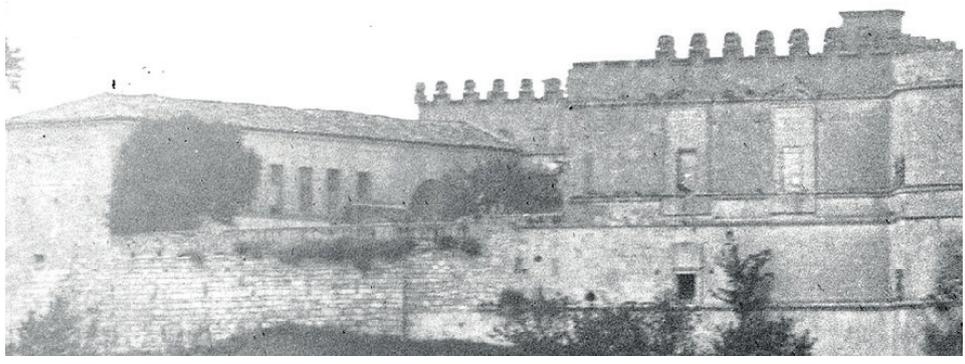
**L'ancienne communauté de communes de la Région de Châteauneuf et la Mairie de Bouteville ont entrepris les premiers travaux de consolidation et de restauration.**

Ces soutiens financiers ont permis à l'époque de mener plusieurs tranches de travaux afin de pouvoir conserver l'existant. Quatre tranches de travaux furent réalisées :

- 2001**
  - Etanchéisation de la première des salles voûtées de l'aile Nord (terrasse)
  - Démontage et reconstruction du mur du rempart (un gros orme l'avait gravement déformé)
  - Création de meneaux aux fenêtres de la façade Est
  
- 2007**
  - Réfection du vestibule à l'entrée de la grande salle
  - Reconstruction du mur pignon entre terrasse et cage d'escalier, charpente et couverture tuiles
  - Démontage et reconstruction de la petite tour (complètement terminée lors d'une tranche suivante)
  - Création des derniers meneaux aux autres fenêtres
  
- 2009**
  - Réfection complète du pont et du porche
  - Nettoyage intérieur et extérieur de la végétation qui envahissait la grande tour, consolidation de sa partie supérieure et préparation du pied en vue de sa reconstruction (jusqu'au niveau des salles voûtées dans un premier temps)
  
- 2011**
  - Destruction de la toiture en béton de la grande salle et réfection en charpente bois, couverture tuiles anciennes
  - Réfection du perron dans la cour intérieure
  - Mise en oeuvre du pavage du pont

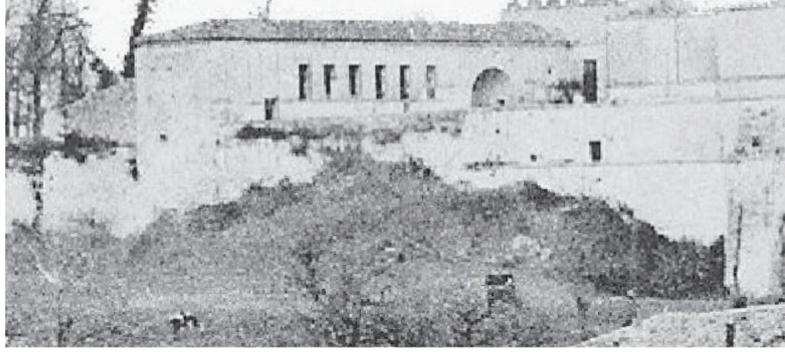


1880



2006

1920



2006

2008



2008



©Architecture Patrimoine et Paysage DODEMAN SARL

# Le projet de la communauté d'agglomération de Grand Cognac

Entre 2017 et début 2019, et avant de pouvoir imaginer une restauration du château, Grand Cognac a lancé un programme de travaux dits « d'urgence » visant à sauvegarder et consolider les parties existantes.

Les interventions effectuées se situaient principalement sur le pignon ouest de l'aile Nord et sur l'aile Ouest, en ruine, tous deux envahis par une épaisse couche de lierre.

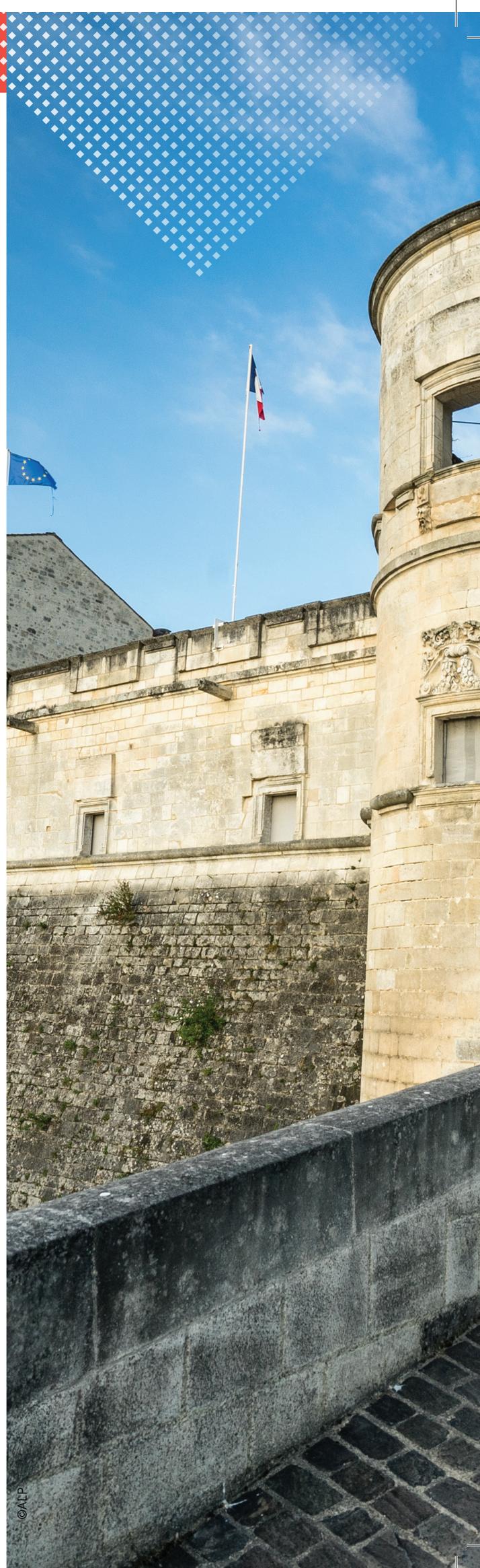
Ces travaux d'urgence visent à stabiliser le processus d'altération provoqué par l'absence de toiture ou de fondations stables sur cette partie du château et le développement de la végétation. Il a été notamment prévu des reprises au niveau des fondations sur les murs de façades par injection de résine, la pose de tirants, des reprises de maçonneries, le retrait de la végétation, ou encore d'un plancher collaborant dans l'aile Nord.

Ces travaux peu visibles sont cependant indispensables et nécessaires avant tous travaux de restauration.

En parallèle, un chantier de fouilles préventives a été lancé en mai 2019 et réalisé par l'INRAP.

Les premières découvertes laissent envisager qu'une deuxième action de fouilles archéologiques pourrait être menée compte tenu de l'importance et la richesse des vestiges trouvés.

Le délierrage terminé et les murs de l'aile Ouest reconsolidés, ces parties du château laissent entrevoir ce qu'étaient les contours de cet édifice.





Le plan pluriannuel d'investissements de Grand Cognac jusqu'en 2022 prévoit la somme de 2,7 millions d'euros TTC consacrée au château de Bouteville. Les premiers travaux ont été estimés comme suit :

### ESTIMATION (février 2020)

Aile Est – projet 1	492 809 €
Salles voûtées de l'aile Est – projet 2	inclus dans le projet 1
Restitution du porche de l'aile Ouest – projet 3	163 130 €
Aile Ouest – projet 4	422 590 €
Aile Sud – projet 5	539 810 €
Salle voûtée dans l'aile Sud – projet 6	inclus dans le projet 5
Petit logis – projet 7	109 000 €
Aile Nord – projet 8	153 600 €
Fouilles archéologiques – projet 9	montant à définir
Tour Sud de l'aile Est – projet 10	40 000 €
Mise en valeur des vestiges du donjon médiéval – projet 11	montant à définir

Le mécénat contribuera à la réalisation des différents projets de restauration qui seront menés (cf. page 24).

La communauté d'agglomération souhaite s'engager sur la restauration du château et a provisionné une enveloppe de 2,7 millions d'euros TTC pour cette opération.

Ces travaux qui ont débuté fin 2018, s'échelonnent sur plusieurs années.

## Photographies 2018 et 2019 – AILE OUEST

### Avant travaux



Aile Ouest vue de la cour intérieure



Aile Ouest vue de la couverture de l'aile Nord

### Pendant travaux



Aile Ouest vue de la cour intérieure



Pignon Sud de l'aile Ouest

## Photographies 2018 et 2019 – AILE NORD

### Avant travaux



Aile Nord vue la cour intérieure



Pignon Ouest de l'aile Nord

### Pendant et après travaux



Aile Nord vue la cour intérieure



Pignon Ouest de l'aile Nord

## Premiers sondages préventifs

**Sous le château actuel, un donjon et des fortifications apparaissent.**

Avant de pouvoir définir et entreprendre les premiers travaux de restauration de l'existant, une démarche préalable, nécessaire et obligatoire devait être menée afin de pouvoir mettre en évidence les traces d'une occupation ancienne de ce site (dans la cour intérieure et aux abords du château), localiser ces vestiges et leurs caractéristiques, et adapter le projet de restauration en conséquence.

Grand Cognac a ainsi sollicité un diagnostic archéologique préventif auprès du service régional de l'archéologie. Trois spécialistes, accompagnés d'un conducteur d'engin et d'un topographe, ont passé près d'un mois sur place. Cette intervention revient à environ 13 000 euros à Grand Cognac.

Réalisés au printemps 2019 par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives), les sondages archéologiques préventifs ont dévoilé des résultats étonnants et passionnants, puisqu'ils ont permis de découvrir les bases d'un donjon de forme quadrangulaire, un dispositif de fortifications et d'ouvrages défensifs, et des vestiges d'habitats et de bâtiments agricoles, enfouis sous le château d'époque Renaissance, et dans ses abords. Ces sondages se sont révélés être exceptionnels car l'existence de ce donjon n'est mentionnée dans aucune archive.

“*Bouteville serait ainsi parmi les plus grandes places fortes de l'Angoumois et de la Saintonge*”



# ÊTRE MÉCÈNE

## DU CHÂTEAU DE BOUTEVILLE

### Qu'est-ce que le mécénat ?

Le mécénat se définit comme « le soutien matériel apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général ». Il se distingue donc du « sponsoring » qui lui induit une ou des contrepartie(s) notoire(s) et visible(s). Les mécènes peuvent être des particuliers ou des personnes morales. Le mécénat peut prendre plusieurs formes :

#### MÉCÉNAT FINANCIER

Don numéraire  
(chèques, virements...)

#### MÉCÉNAT EN NATURE

Correspond à un don de  
biens matériels ou  
de marchandises

#### MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

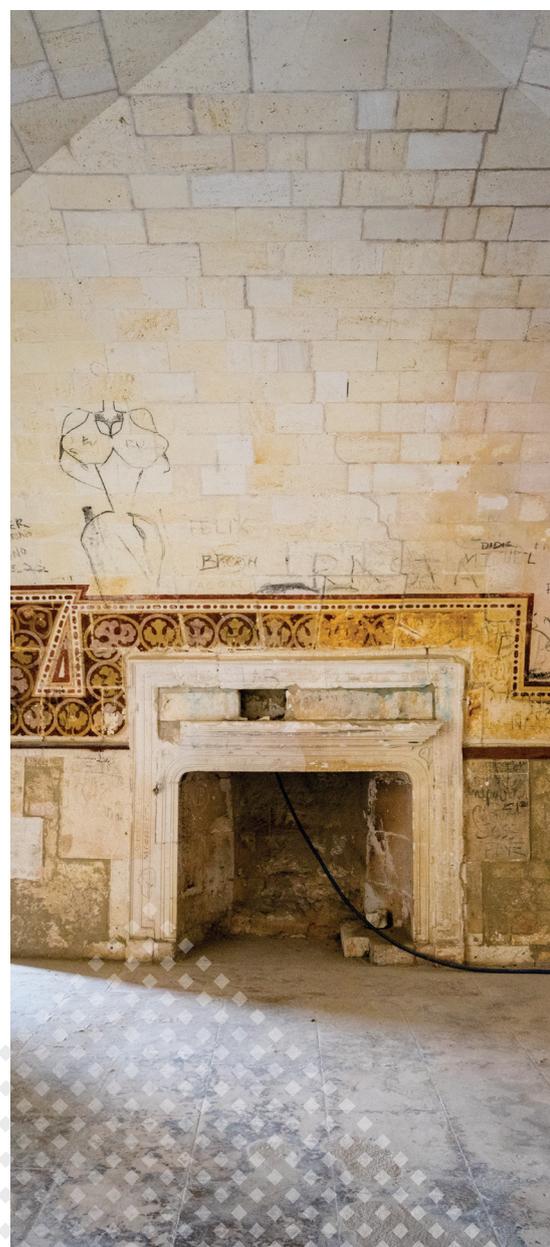
Mise à disposition  
de main d'œuvre

Le projet envisagé doit également présenter les caractères et les conditions suivantes : « philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises ». Et de plus, l'activité doit être :

**NON LUCRATIVE** : cela implique un déséquilibre entre recettes et dépenses. Les recettes d'exploitation doivent rester accessoires.

**DÉSINTÉRESSÉE** : les dons ne peuvent financer les rémunérations des dirigeants de la personne morale bénéficiaire.

**NON LIMITÉE À UN CERCLE RESTREINT DE PERSONNES** : les bénéficiaires du projet ne doivent pas être individuellement identifiés. L'accès à l'activité ne peut être limité à une catégorie particulière de personnes.





La restauration du château de Bouteville, portée par Grand Cognac, est éligible au mécénat car :

- 1** Les recettes de mécénat seront directement affectées aux travaux de réhabilitation.
- 2** Les recettes de mise à disposition de la future salle ne permettront pas de couvrir les dépenses d'investissement et de fonctionnement réalisées sur le site.
- 3** Au-delà de l'exploitation de la salle de réception, l'objectif du projet est d'assurer la conservation du château et permettre la diffusion au plus grand nombre de la connaissance du patrimoine historique. Le site demeurera ouvert aux visites, pour tous les publics.

## FISCALITÉ

Le mécénat est soumis à l'article 238 bis du Code Général des Impôts. A ce jour, le mécénat ouvre droit à une réduction d'impôts pour les entreprises, à savoir 60% du don et dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT. Il n'y a pas de montant minimum pour effectuer un don. Quelques exemples ci-dessous :

MONTANT DE VOTRE DON	RÉDUCTION D'IMPÔT 60%	COÛT RÉEL DE VOTRE DON (défiscalisation)
500 €	300 €	200 €
1 000 €	600 €	400 €
2 500 €	1 500 €	1 000 €
5 000 €	3 000 €	2 000 €
10 000 €	6 000 €	4 000 €
15 000 €	9 000 €	6 000 €
20 000 €	12 000 €	8 000 €

©ALP

# CONTREPARTIES

En retour des montants accordés par les mécènes, et en remerciements, la loi autorise des contreparties qui pourront être proposées aux mécènes. Afin de rester dans la légalité, les valeurs de ces contreparties devront s'inscrire dans la limite de 25% du montant du don octroyé.

---

## MÉCÈNE ★ : DON ENTRE 500 € ET 1 000 €

- Inscription sur la liste des mécènes
- Information sur le suivi des travaux
- Invitation à l'évènement annuel des mécènes

---

## MÉCÈNE ★ ★ : DON ENTRE 1 001 € ET 5 000 €

### Mécène ★

- Inscription sur la liste des mécènes
- Information sur le suivi des travaux
- Invitation à l'évènement annuel des mécènes



- Citation du nom de l'entreprise (sur le site internet de Grand Cognac, dans le Magazine de Grand Cognac, tableau des mécènes)
- Proposition de la signature *Je suis mécène du château de Bouteville* intégrée aux mails des entreprises mécènes (selon la charte graphique de Grand Cognac)
- Invitation aux conférences de presse en lien avec la restitution du château

---

## MÉCÈNE ★ ★ ★ : DON ENTRE 5 001 € ET 10 000 €

### Mécène ★ ★

- Inscription sur la liste des mécènes
- Information sur le suivi des travaux
- Invitation à l'évènement annuel des mécènes
- Citation du nom de l'entreprise (sur le site internet de Grand Cognac, dans le Magazine de Grand Cognac, tableau des mécènes)
- Signature *Je suis mécène du château de Bouteville* intégrée aux mails des entreprises mécènes (selon la charte graphique de Grand Cognac)
- Invitation aux conférences de presse en lien avec la restitution du château



- Produits griffés (quantités à définir)
- Organisation d'une communication spécifique envers la presse (à déterminer avec le mécène)
- Visite patrimoniale privative (sur réservation)

---

## MÉCÈNE ☆☆☆☆ : DON ENTRE 10 001 € ET 20 000 €

### Mécène ☆☆☆

- Inscription sur la liste des mécènes
- Information sur le suivi des travaux
- Invitation à l'évènement annuel des mécènes
- Citation du nom de l'entreprise (sur le site internet de Grand Cognac, dans le Magazine de Grand Cognac, tableau des mécènes)
- Signature *Je suis mécène du château de Bouteville* intégrée aux mails des entreprises mécènes (selon la charte graphique de Grand Cognac)
- Invitation aux conférences de presse en lien avec la restitution du château
- Produits griffés (quantités à définir)
- Visite patrimoniale privative (sur réservation)
- Organisation d'une communication spécifique envers la presse (à déterminer avec le mécène)



- Visite privative des chantiers (sur réservation)

---

## MÉCÈNE ☆☆☆☆☆ : DON ENTRE 20 001 € ET 50 000 €

### Mécène ☆☆☆☆

- Inscription sur la liste des mécènes
- Information sur le suivi des travaux
- Invitation à l'évènement annuel des mécènes
- Citation du nom de l'entreprise (sur le site internet de Grand Cognac, dans le Magazine de Grand Cognac, tableau des mécènes)
- Signature *Je suis mécène du château de Bouteville* intégrée aux mails des entreprises mécènes (selon la charte graphique de Grand Cognac)
- Invitation aux conférences de presse en lien avec la restitution du château
- Produits griffés (quantités à définir)
- Visite patrimoniale privative et visite privative des chantiers (sur réservation)
- Organisation d'une communication spécifique envers la presse (à déterminer avec le mécène)



- Mise à disposition de la grande salle Aile Est pour réunion d'entreprise et cocktail (1 fois par an sur 1 année)

---

## MÉCÈNE ☆☆☆☆☆☆ : DON ENTRE 50 0001 € ET 100 000 €

### Mécène ☆☆☆☆

- Inscription sur la liste des mécènes
- Information sur le suivi des travaux
- Invitation à l'évènement annuel des mécènes
- Citation du nom de l'entreprise (sur le site internet de Grand Cognac, dans le Magazine de Grand Cognac, tableau des mécènes)
- Signature *Je suis mécène du château de Bouteville* intégrée aux mails des entreprises mécènes (selon la charte graphique de Grand Cognac)
- Invitation aux conférences de presse en lien avec la restitution du château
- Produits griffés (quantités à définir)
- Visite patrimoniale privative et visite privative des chantiers (sur réservation)
- Organisation d'une communication spécifique envers la presse (à déterminer avec le mécène)



- Mise à disposition de la grande salle de réception Aile Est pour soirées privatives d'entreprises (1 fois par an pendant 3 ans) avec visite du château aux flambeaux

---

## MÉCÈNE ☆☆☆☆☆☆☆ : DON SUPÉRIEUR À 100 000 €

- **DISPOSITIF SPÉCIFIQUE** à déterminer avec Grand Cognac

# Pourquoi être mécène ?

## ÊTRE MÉCÈNE,

C'EST FAIRE ENTRER UNE PAGE D'HISTOIRE  
DANS VOTRE ENTREPRISE

### 1 Participez à la valorisation du patrimoine

En préservant le patrimoine, nous transmettons aux générations futures ce que nous avons reçu en héritage. Le patrimoine est un facteur de stabilité et d'identité. Le préserver du temps, c'est investir pour le futur.

### 2 Favorisez et contribuez à l'attractivité des territoires

Chaque chantier de restauration crée des emplois directs et indirects. Valoriser le patrimoine, c'est aussi revitaliser les territoires et renforcer leur attractivité. Plus l'attractivité est riche, plus elle constitue un atout pour les entreprises afin d'attirer les nouvelles compétences dont elles ont besoin.

### 3 Préservez les savoir-faire et favorisez l'insertion sociale

La sauvegarde du patrimoine assure la transmission des savoir-faire et des techniques traditionnelles. Par ce biais, sont soutenus de nombreux projets qui donnent lieu à des chantiers d'insertion. Le patrimoine est un excellent support de réinsertion sociale et professionnelle.

### 4 Innovez

Vous intégrez un réseau d'acteurs régionaux et nationaux qui forme un maillage fort sur le territoire. Vous offrez à votre entreprise un nouveau cadre de rencontres et d'échanges.



La sauvegarde et la valorisation du patrimoine ont des implications culturelles, économiques et sociales fortes. Être mécène répond à de nombreux enjeux.

## 5 Un environnement territorial dynamique

Les travaux entrepris dans la réaffectation du château de Bouteville participeront à un ensemble d'initiatives patrimoniales et culturelles qui agiront comme un acteur régional majeur. En devenant partenaire, vous soutenez une dynamique de territoire et positionnez votre entreprise au premier plan en matière de responsabilité sociétale.

## 6 Allégez votre fiscalité

Conformément au Code Général des Impôts, votre entreprise pourra bénéficier de la défiscalisation mise en vigueur (cf. page 17).

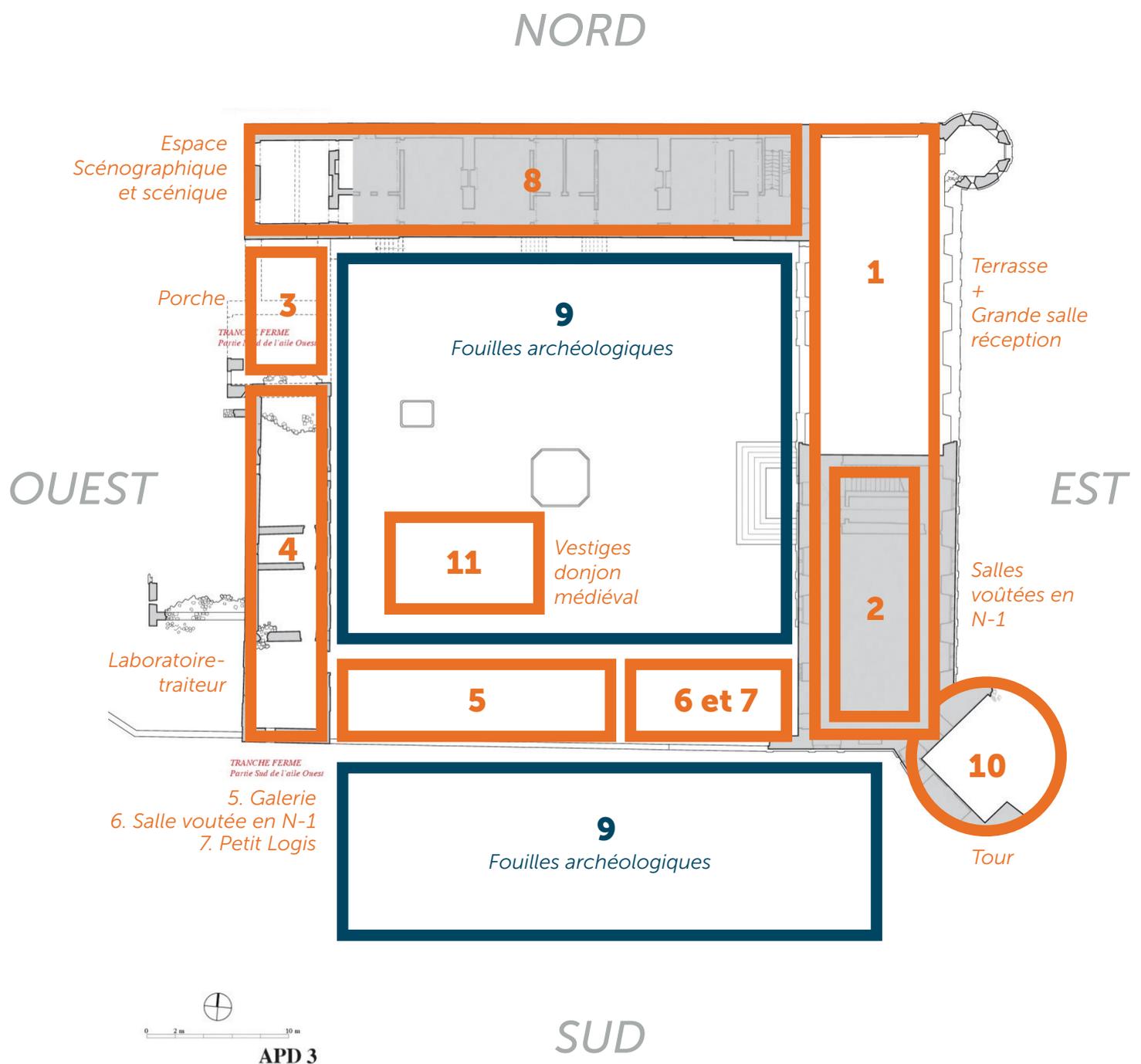
## 7 Mobilisez vos équipes

La participation de votre entreprise à la réaffectation du château de Bouteville vous permettra d'entretenir des liens privilégiés avec vos salariés et proches collaborateurs autour d'un projet fédérateur. Être partenaire, c'est pouvoir rassembler vos salariés autour d'un projet commun d'entreprise hors cadre.

## 8 Une fierté locale au cœur du territoire

Rénover, restaurer, réaffecter sont les actions envisagées pour le château de Bouteville mais ce sont aussi les vôtres. En devenant partenaire, vous montrez votre attachement à un édifice historique et emblématique, avec l'idée de transmission à des générations futures.

# LES TRAVAUX À VENIR CHOISISSEZ VOTRE PROJET !





**La définition du projet de restauration final par Grand Cognac est toujours en cours, et fait l'objet d'une concertation étroite avec les différents services de l'Etat, notamment pour ce qui concerne les projets de restitution contemporaine.**

L'exécution des travaux sera confiée à des entreprises hautement qualifiées ou expérimentées dans le domaine de la restauration du patrimoine.

Le contrôle scientifique et technique des travaux sera assuré par les services de l'Etat.

# PROJET N°1

## RESTAURATION ET RÉAFFECTATION BÂTIMENT AILE EST



©Architecture Patrimoine et Paysage DODEMAN SARL

- Grande salle déjà concernée par quelques restaurations :
  - Restructuration et mise en œuvre d'une charpente bois type industrielle (pour le support uniquement de la couverture tuile), à la place d'une couverture en béton et d'un chaînage béton périphérique en tête de murs, couplé à des tirants métalliques
  - Réfection de la toiture en 2010 : pose de tuiles creuses sur charpente de fermettes
- Fonction : entrée principale vers la salle de réception

### TRAVAUX À RÉALISER

---

- Restitution des sols en terre cuite (y compris chauffage au sol) et du plafond à la française
- Restauration des élévations (murs) et du vestibule
- Mise en sécurité de la terrasse

### MONTANT ESTIMÉ DES TRAVAUX

---

492 809€ HT (y compris restauration de Salles voutées - projet n°2 )

# PROJET N°2

## RESTAURATION DES SALLES VOÛTÉES DANS L'AILE EST



©ALP

- Sous-sols de l'aile Est constitués de salles voûtées, dont l'une présente un affaissement de sa clé
- Objectif : sauvegarde de ces salles en sous-sol

### **TRAVAUX À RÉALISER**

---

- Mise hors d'air du niveau N-1 et restitution des menuiseries
- Réfection des sols
- Mise en œuvre des tirants et consolidation des salles voûtées

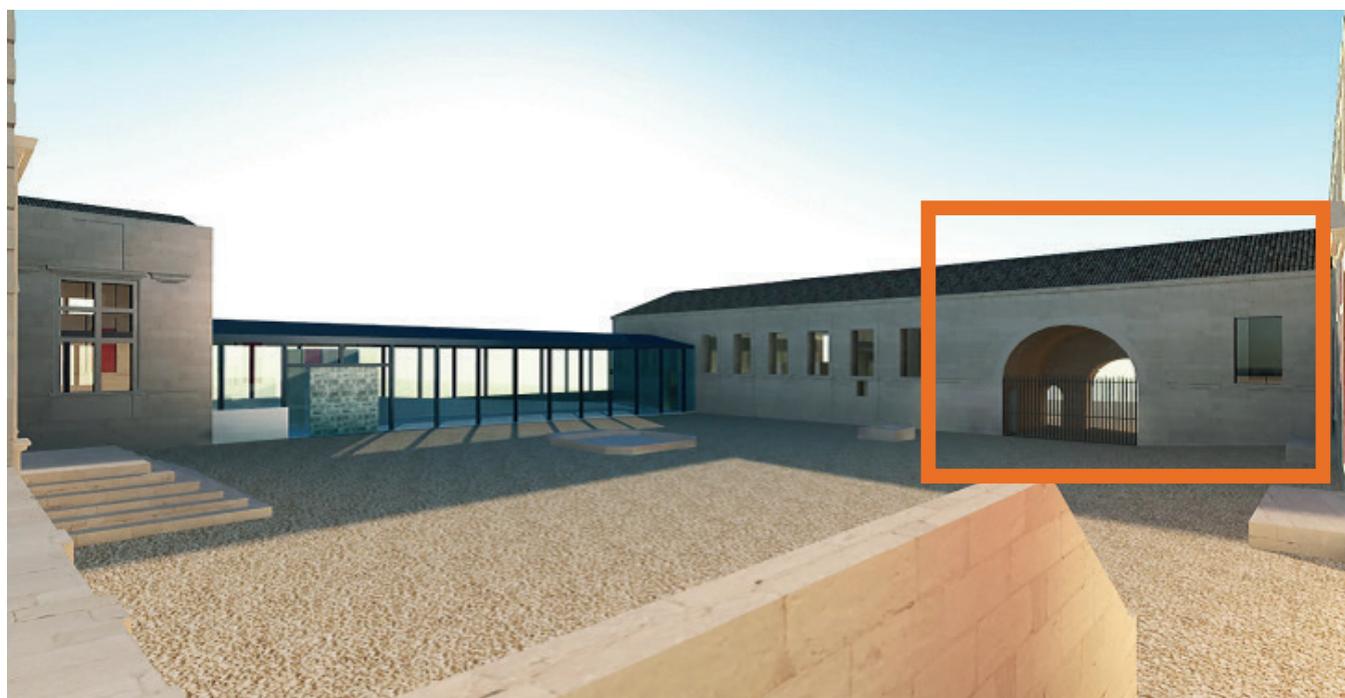
### **MONTANT ESTIMÉ DES TRAVAUX**

---

Inclus dans projet n°1

# PROJET N°3

## RESTITUTION DU PORCHE DE L'AILE OUEST



©Architecture Patrimoine et Paysage DODEMAN SARL

- La partie Nord de cette aile démolie était constituée, d'après le plan du 18<sup>e</sup> siècle, d'un porche voûté en plein-cintre et d'une pièce au Nord
- Restauration du porche et voûte envisageable selon documentations (inventaire/ vestiges)
- Fonction : fermeture de la cour intérieure (sécurité) et retrouver l'esprit de cour fermée du château

### TRAVAUX À RÉALISER

---

- Restitution des maçonneries en pierre de taille et de la voûte en pierres
- Pavage du porche
- Création des portails en bois (porte cochère et porte piétonne) et portail fer forgé côté cour
- Charpente et couverture

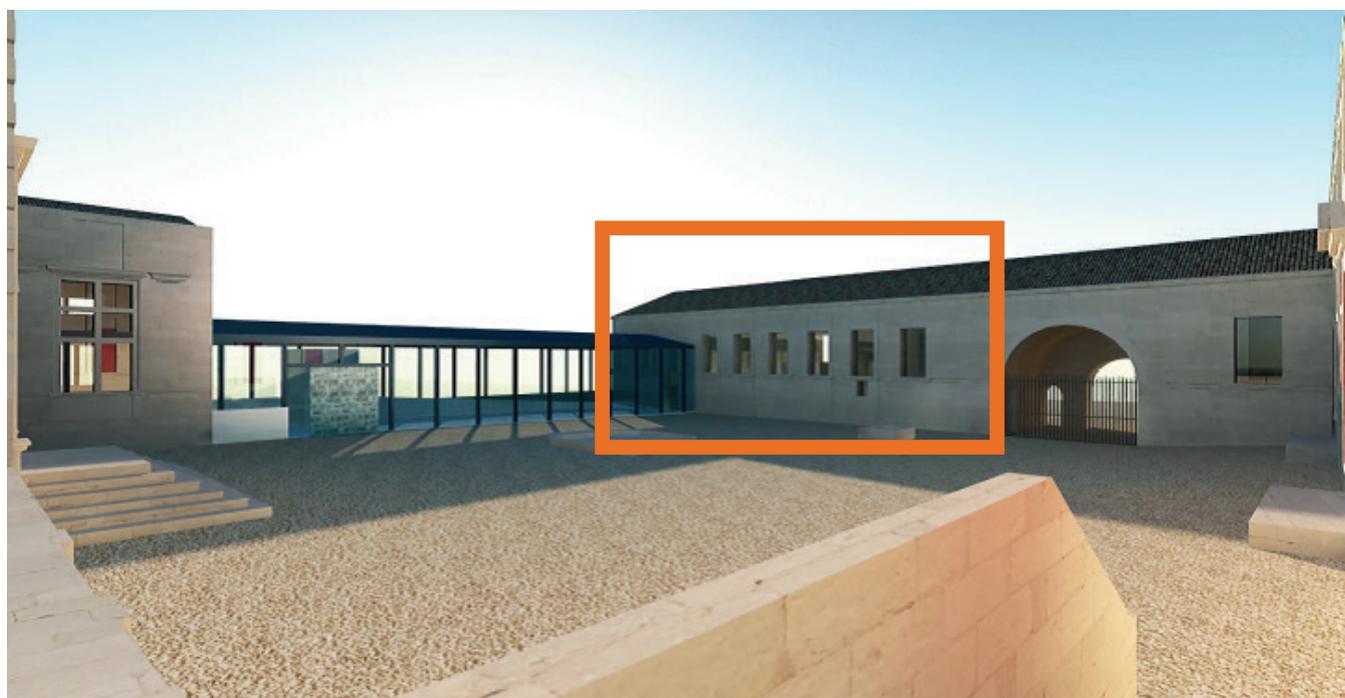
### MONTANT ESTIMÉ DES TRAVAUX

---

163 130 € HT

# PROJET N°4

## RESTAURATION ET RÉAFFECTATION DE L'AILE OUEST



©Architecture Patrimoine et Paysage DODEMAN SARL

- Actuellement en ruine mais a fait l'objet de travaux de consolidation dès cette année pour éviter son effondrement
- Poursuite de la mise hors d'eau et hors d'air
- Fonction : création d'un laboratoire-traiteur destiné aux réceptions dans la grande salle du rez-de-chaussée

### TRAVAUX À RÉALISER

---

- Restauration des sols, de la maçonnerie, de la charpente et de la couverture
- Restitution des menuiseries
- Création des espaces fonctionnels : laboratoire traiteur, sas de livraison, chambre froide et réserve...

### MONTANT ESTIMÉ DES TRAVAUX

---

422 590 € HT

# PROJET N°5

## AILE SUD



©Architecture Patrimoine et Paysage DODEMAN SARL

- Actuellement en ruine
- Reste un mur de soutènement en façade Sud et certains vestiges de fondations/salles en sous-sol
- Le diagnostic archéologique préventif en a révélé les fondations côté cour
- Il a été retenu une restitution contemporaine de cette aile : galerie en verre
- Fonctions : hall d'entrée, accueil, vestibule, liaison laboratoire-traiteur et salle de réception, galerie d'exposition

### TRAVAUX À RÉALISER

---

- Réalisation d'une dalle béton quartzée
- Réalisation d'un escalier hélicoïdal en pierres de taille entre le sous-sol et le rez-de-chaussée
- Création d'une charpente contemporaine et d'une couverture métallique
- Habillage des façades en parois de vitrage isolant

### MONTANT ESTIMÉ DES TRAVAUX

---

539 810 € HT (y compris restauration salle voûtée dans l'aile Sud - projet n°6)

# PROJET N°6

## RESTAURATION DE LA SALLE VOÛTÉE DANS L'AILE SUD



- La salle est effondrée, en ruine
- Objectif : sauvegarde de cette salle en sous-sol

### **TRAVAUX À RÉALISER**

---

- Restauration de la salle voûtée, y compris la voûte d'arrêtes

### **MONTANT ESTIMÉ DES TRAVAUX**

---

Inclus dans projet n°5

# PROJET N°7

## RESTITUTION DU PETIT LOGIS



©Architecture Patrimoine et Paysage DODEMAN SARL

- Restitution du petit logis s'inscrivant comme un lien entre les différentes parties du château
- C'est la seule partie de l'aile Sud à être documentée photographiquement et donc pouvant être restituée
- Fonction : trait-d'union et lieu de passage entre les différentes parties du château

### TRAVAUX À RÉALISER

---

- Restitution des maçonneries en pierre de taille
- Restitution du plafond à la française
- Création d'une charpente traditionnelle et couverture en tuiles creuses

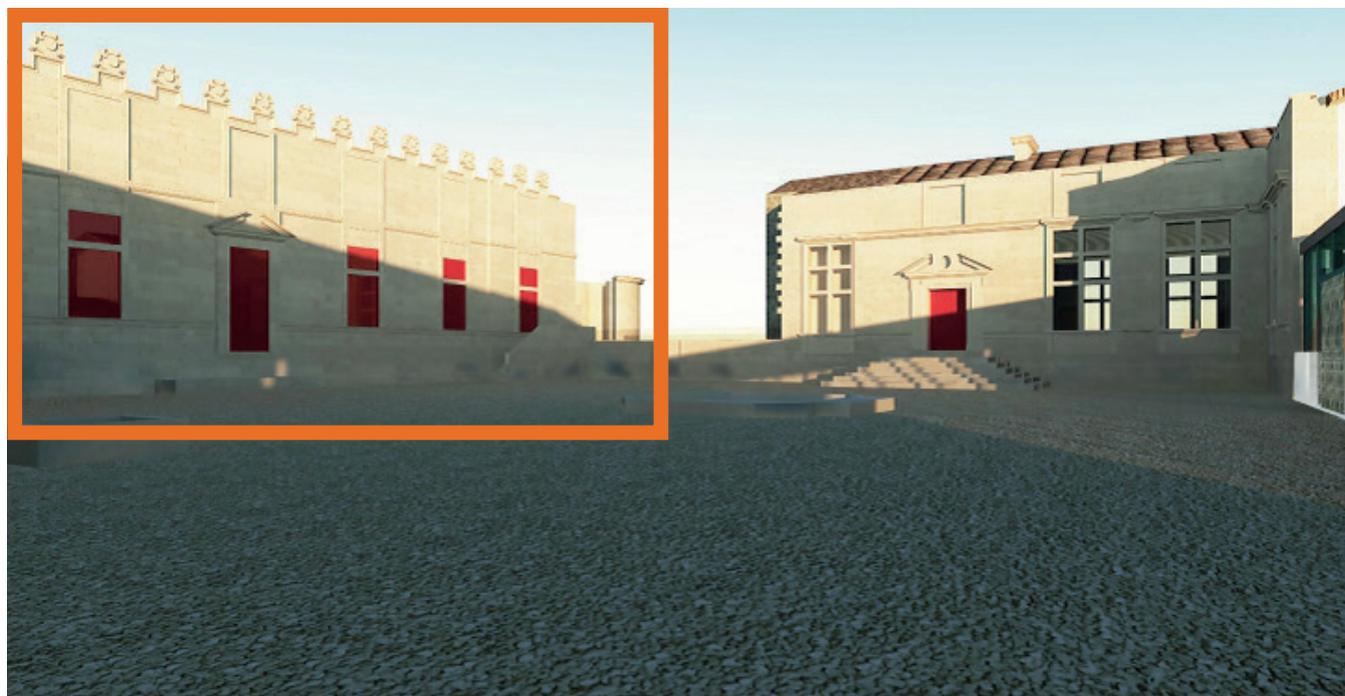
### MONTANT ESTIMÉ DES TRAVAUX

---

109 000 € HT

# PROJET N°8

## AILE NORD



©Architecture Patrimoine et Paysage DODEMAN SARL

- Mise hors d'air au début du printemps 2019
- Espace/bâtiment qui pourrait accueillir un espace scénographique historique, ce qui viendrait enrichir, d'un point de vue patrimonial, le site et les visites
- Fonction : espace scénographique et scénique

### TRAVAUX À RÉALISER

---

- Restauration de la charpente
- Remplacement de la couverture amiantée pour partie par une couverture en tuiles creuses
- Restitution scénographique

### MONTANT ESTIMÉ DES TRAVAUX

---

153 600€ HT + montant à définir pour la scénographie

# PROJET N°9

## FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES



©Architecture Patrimoine et Paysage DODEMAN SARL

- Le diagnostic archéologique préventif de mai 2019 a permis de mettre en évidence de nombreux vestiges :
  - fondation d'un probable donjon médiéval dans la cour intérieure du château,
  - fortifications et ouvrages défensifs,
  - traces d'habitats et de bâtiments agricoles, silos à grains, dépôts lapidaires...
- N'a concerné qu'une faible surface du site et n'offre qu'une vision partielle des traces d'occupation
- Projet : réaliser des fouilles complémentaires dans la cour du château et aux abords
- Fonction : présentation de ces vestiges, enrichissement des scénographies Aile Nord et des visites patrimoniales du château

### TRAVAUX À RÉALISER

---

- À définir avec le Service Régional de l'Archéologie

### MONTANT ESTIMÉ DES TRAVAUX

---

À définir

# PROJET N°10

## CONSOLIDATION DE LA TOUR SUD DE L'AILE EST



- Envahie par le lierre, tour en partie effondrée (base effondrée sur toute la hauteur du sous-bassement)
- La maçonnerie de la tour se fissure de part et d'autres
- Objectif : sauvegarde de la tour

### TRAVAUX À RÉALISER

---

- Dégéantalisation à réaliser rapidement
- Consolidation des arrachements et des arases et cristallisation (protection contre les intempéries)
- Pose de tirants

### MONTANT ESTIMÉ DES TRAVAUX

---

40 000€ HT

# PROJET N°11

## MISE EN VALEUR DES VESTIGES DU DONJON MÉDIÉVAL DANS LA COUR INTÉRIEURE



- Les premiers sondages archéologiques (mai 2019) ont révélé les bases d'une tour monumentale type tour maîtresse ou donjon, à une vingtaine de centimètres en dessous du sol actuel
- Fonction : enrichir le patrimoine de ce lieu

### TRAVAUX À RÉALISER

---

- Mise en valeur des vestiges du donjon médiéval par une matérialisation au sol de son emprise. À définir avec le Service Régional de l'Archéologie

### MONTANT ESTIMÉ DES TRAVAUX

---

À définir

# CHARTRE ÉTHIQUE

## DE L'AGGLOMERATION DE GRAND COGNAC POUR SES RELATIONS AVEC SES MÉCÈNES

### PRÉAMBULE

Grand Cognac est un Établissement Public de Coopération Intercommunale créé par l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2016.

Dans le cadre de sa politique de mécénat, et considérant que la recherche de soutien auprès d'entreprises, de fondations et de particuliers constitue une ressource destinée à participer au financement des missions d'intérêt général assumées par la collectivité, Grand Cognac souhaite en définir les grands principes.

### 1. RAPPEL DU CADRE LÉGAL DU MÉCÉNAT

Une première loi sur le développement du mécénat est promulguée le 23 juillet 1987 et constitue encore aujourd'hui le cadre général du mécénat. Elle est complétée par la loi du 4 juillet 1990 portant sur la création des fondations d'entreprises.

L'instruction fiscale du 26 avril 2000 précise la distinction entre mécénat et parrainage.

Enfin, la loi n° 2003-709 du 1<sup>er</sup> août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, dite loi Aillagon, améliore le régime fiscal du mécénat. Elle fait du régime fiscal français, le régime le plus avantageux en Europe.

### 2. DÉFINITION

Le mécénat est un soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général, à la différence du sponsoring qui constitue un échange marchand assorti à des contreparties publicitaires et/ou commerciales directes, comme défini par l'article 39-1-7 du Code général des impôts (CGI).

La présente Charte ne concerne que le mécénat et exclut les modalités du parrainage. Le mécénat implique une « disproportion marquée » entre la valeur du don et les contreparties accordées au mécène.

Le mécénat peut prendre trois formes :

- mécénat financier : don en numéraire,
- mécénat en nature : don de biens, produits, marchandises, prestations. Il recouvre notamment la remise d'un objet d'art ou de tout autre objet de collection présentant un intérêt artistique ou historique,
- mécénat en compétence : mise à disposition des moyens humains et/ou matériels de l'entreprise sur son temps d'activité.

Le mécène s'engage à valoriser les dons en nature ou en compétence conformément à la réglementation fiscale en vigueur (art. 238 bis du CGI).

### 3. AVANTAGE FISCAL

Les dons effectués au profit du projet de la restauration du château de Bouteville menée par Grand Cognac ouvrent droit à un crédit d'impôts pour les entreprises prévu par le CGI :

Une réduction d'impôts à hauteur de 60% du montant

du don effectué, et ce, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT, avec la possibilité, en cas de dépassement de ce plafond, de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants.

Grand Cognac, par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine, établit et envoie un reçu fiscal au mécène.

#### **4. RESTRICTIONS QUANT À L'ACCEPTATION DES DONNS**

Grand Cognac se réserve le droit de ne pas accepter le don d'une entreprise.

#### **5. AFFECTATION DU DON**

Grand Cognac s'engage à assurer une affectation des dons conforme aux intentions formulées par écrit, selon les termes de la convention de mécénat entre Grand Cognac et le mécène.

En cas d'annulation de l'action soutenue par le mécène et si pour une raison quelconque, indépendante de la volonté des parties, le projet venait à être annulé, l'une ou l'autre des parties ne serait redevable d'aucune indemnité ni pénalité.

En cas d'annulation du fait de Grand Cognac, le don effectué par le mécène sera, à son choix, soit reporté à la date du report éventuel du projet, soit réaffecté à un projet d'intérêt général convenu entre les parties.

#### **6. RÈGLES APPLICABLES EN MATIÈRE DE CONTREPARTIES**

Conformément à la réglementation applicable, et sans que cela puisse remettre en cause l'intention libérale du mécène, Grand Cognac fera bénéficier au mécène de contreparties indirectes en communication et/ou relations publiques et dont la valeur est nettement disproportionnée à celle du don effectué au profit de la collectivité.

Grand Cognac peut accorder à l'entreprise mécène des contreparties correspondant à un maximum de 25% de la valeur totale de la contribution versée.

Les mécènes bénéficiant de mises à disposition d'espaces ne sont pas autorisés à exercer une activité commerciale de vente de produits ou de services dans le cadre d'une contrepartie de mécénat.

#### **7. COMMUNICATION**

Dans le cadre d'actions de mécénat, Grand Cognac et le mécène s'accordent sur la nature et la forme de communication autour du projet concerné.

L'utilisation du nom et du logo ou tout autre élément impliquant l'image et la notoriété de Grand Cognac par un mécène est définie entre les deux parties.

Grand Cognac mentionne autant que possible dans la convention les documents sur lesquels figurent la mention ou le logo du mécène.

Grand Cognac se réserve le droit de stopper toute action de communication portant sur une entreprise mécène, dans l'hypothèse où le comportement de celle-ci porterait atteinte à l'image de Grand Cognac ou serait en contradiction avec les principes énoncés dans la présente Charte.

#### **8. CO-PARTENARIAT / EXCLUSIVITÉ**

Si une exclusivité est accordée, par exemple pour un secteur d'activité, elle ne peut l'être que pour une durée et un projet déterminés. Le montant du don devra compenser le co-partenariat auquel la collectivité aura à renoncer.

#### **9. INDÉPENDANCE INTELLECTUELLE ET ARTISTIQUE**

Grand Cognac conserve son entière liberté d'action et reste libre du contenu de ses projets y compris de ceux soutenus financièrement, en totalité ou en partie, dans le cadre du mécénat.

Grand Cognac s'engage, pour les projets relevant du domaine patrimonial et/ou culturel et artistique, à n'accepter aucune intervention sur le contenu artistique et/ou scientifique. Dans ce même cas et dans la limite de la législation française en vigueur sur le droit d'auteur, Grand Cognac s'engage à veiller à ce que les images lui appartenant soient utilisées par ses mécènes à bon escient.

## **10. CONFIDENTIALITÉ**

Grand Cognac s'engage à respecter la confidentialité des éléments concernant l'entreprise mécène pour une durée indéterminée.

## **11. DÉCLARATION D'ENGAGEMENT**

Avec la Charte éthique, Grand Cognac et ses mécènes s'engagent à respecter les principes énoncés dans la présente Charte, à communiquer leur engagement à respecter ses principes et à promouvoir la présente Charte.

## **12. APPLICATION DES DISPOSITIONS**

L'ensemble des dispositions énoncées prévues par la présente Charte éthique en matière de mécénat prend effet à compter de la date des signatures des parties.

# Pour faire un don, comment procéder ?



Vous êtes une entreprise et vous souhaitez devenir mécène du château de Bouteville. Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour effectuer votre don :

**1.** En vous connectant sur le site de la Fondation du Patrimoine [www.fondation-patrimoine.org/59852](http://www.fondation-patrimoine.org/59852)  
Une fois votre don versé, vous pourrez télécharger directement votre reçu fiscal.

**2.** En envoyant **un chèque à l'ordre de la Fondation du patrimoine - Château de Bouteville**. Il faudra préciser le nom de votre société et son adresse, le code postal et la ville, une adresse email et le numéro de téléphone.

Le reçu fiscal sera adressé par la Fondation du Patrimoine et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.

Dans le cadre de la convention qui lie Grand Cognac et la Fondation du Patrimoine, celle-ci informera Grand Cognac du don versé par votre entreprise.





# CONTACTS MÉCÉNAT

## **Ana-Elisabeth CLERY**

Directrice de l'Espace Découverte en pays du  
cognac et responsable du service Valorisation  
du patrimoine

[ana-elisabeth.clery@grand-cognac.fr](mailto:ana-elisabeth.clery@grand-cognac.fr)

**05 45 36 03 65**

## **Grand Cognac Communauté d'Agglomération**

6 rue de Valdepeñas

CS 10216

16111 Cognac Cedex

[www.grand-cognac.fr](http://www.grand-cognac.fr)